



EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI
AU SBHG
45, RUE PAULE RAYMONDIS
A TOULOUSE**

LE JEUDI 7 JUILLET 2022 A 17 HEURES

Sous la présidence de Monsieur Philippe PLANTADE

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués : M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), MM. Michel BASELGA et Frédéric LEMAGNER (BALMA), M. Christophe GOURSAUD (BEAUPUY), M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), M. Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), M. Philippe JAUREGUIBER (DREMIL-LAFAGE), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), M. Patrice RENARD (LAUNAGUET), M. Jean-Marc DOMENEGHETTY (L'UNION), M. Serge SOULET (SAINT-JORY), Mmes Ida RUSSO et Véronique DOITTAU et MM. Marc FERNANDEZ et Robert MEDINA (TOULOUSE METROPOLE), M. Pierre LATTARD (SICOVAL), Mme Michèle TOUZELET (CC TERRES DU LAURAGAIS), MM. Didier AVERSENG et M. Patrick PLICQUE (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT et M. Denis BRUN (CC DU FRONTONNAIS), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

Avaient donné pouvoir : M. Vincent BOUVIER à M. Guillaume IRSUTTI (CASTELGINEST), Mme Carine MIRANDA (FONBEAUZARD) à Mme Danièle SUDRIE, Mme Christine PERROUX à M. Jean-Marc DOMENEGHETTY (L'UNION), M. Jean-Luc FABRE (MONS) à Mme Véronique DOITTAU, M. Alain SUSIGAN (SAINT-ALBAN) à M. Robert MEDINA, Mme Souhayla MARTY (TOULOUSE METROPOLE) à M. Serge SOULET, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD à M. Frédéric LEMAGNER (TOULOUSE METROPOLE), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSANS) à Mme Marina DAILLUT

Etaient absents excusés : M. Romuald PONCE (BRUGUIERES), Mme Anne-Lise CAMUS (FLOURENS), M. Franck CHATELAIN (QUINT-FONSEGRIVES), Mmes Carole FABRE-CANDEBAT et Agnès MESTRE (SAINT-ORENS DE GAMEVILLE), Mmes Annette LAIGNEAU et Cécile DUFRAISSE et MM. François CHOLLET, Jean-Jacques BOLZAN et Clément RIQUET (TOULOUSE), Mmes Dominique FAURE et Béatrice URSULE et MM. Sacha BRIAND et Pierre TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MM. Gilbert HEBRARD et Geoffroy DE LA PANOUSE (CC TERRES DU LAURAGAIS)

ADOPTION D'UNE CONVENTION-CADRE DE PARTENARIAT AVEC LA SAFER OCCITANIE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses programmes d'intervention, le SBHG qui a pour vocation de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de l'Hers et du Girou, s'est rapproché de la SAFER Occitanie afin de mettre en œuvre des actions visant à favoriser la restauration et la préservation des milieux aquatiques sur son territoire par le biais d'acquisitions foncières.

Cette convention constitue une « boîte à outil » que la SAFER pourra mettre en œuvre en relation avec ses missions et avec les besoins du SBHG, moyennant signature de conventions opérationnelles spécifiques.

Le traitement opérationnel des transactions foncières sera réalisé par la SAFER dans le cadre des procédures légales impliquant la réalisation de publicité sur les projets de vente, l'approbation des commissaires du gouvernement, le passage dans ses instances de consultation (commission locale et en Comité Technique Départemental) et de décision (Conseil d'Administration).

La rémunération de la SAFER se fait via la marge opérationnelle :

- Marge de 6% HT du Prix Principal, avec un minimum de 400€ HT par dossier.

Dans un deuxième temps, il sera proposé la signature d'une convention en vue de la mise à disposition de l'outil de veille foncière VIGIE FONCIER. Les modalités techniques et financières inhérente à cette convention spécifique sont en cours de discussion entre le SBHG et la SAFER.

Si ces dispositions recueillent votre agrément, je vous invite, Mesdames, Messieurs, à prendre la délibération suivante :

ARTICLE 1 :

Le Comité Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la SAFER OCCITANIE en vue de la mise en œuvre d'actions visant à favoriser la restauration et la préservation des milieux aquatiques sur son territoire par le biais d'acquisitions foncières.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,**

Syndicat du Bassin
Hers Girou
Siège Social : 45, rue Paul Raymond
31200 Toulouse

